

MODÈLE DE  
RÉGIE INTERNE  
MILIEU FAMILIAL



# Régie interne « Les Pommettes Rouges »

## 1. Statut

Je suis reconnue par le centre de la petite enfance, Les Pommettes Rouges depuis \_\_\_\_\_ . Cette reconnaissance me permet de recevoir 6 enfants, dont 2 poupons (moins de 18 mois).

## 2. Orientations

Mon service de garde offre un milieu de vie stimulant et sécuritaire dans un environnement familial. Il favorise le développement : physique et moteur, socio affectif et moral, langagier et intellectuel. Il favorise aussi l'autonomie et véhicule des valeurs familiales comme le respect, le partage, les responsabilités et l'entraide.

## 3. Clientèle admise

Le milieu de garde reçoit des enfants de 0 à 5 ans du lundi au vendredi. Une priorité est donnée aux frères et sœurs déjà en place.

## 4. Méthodes d'interventions

Les interventions auprès des enfants respectent le principe de l'intervention démocratique. Ce type d'intervention incite l'adulte à laisser de la place à l'enfant dans les décisions qui le concernent. Chacun a la responsabilité d'exprimer ses besoins, ses limites et de négocier des solutions. L'adulte favorise les contacts sociaux entre les enfants pour résoudre un problème. L'éducatrice sert de guide et encourage donc les enfants à trouver eux-mêmes une solution. Chaque conflit et chaque recherche de solutions comportent des apprentissages qui serviront à la résolution de conflits ultérieurs.

## 5. Règles de vie des parents

- Vous sonnez et entrez
- Vous enlevez vos bottes et chaussures
- Vous lisez et signez le journal de bord
- Vous vous assurez que le sac de l'enfant est toujours complet

- Vous avisez dans les meilleurs délais de l'absence ou retard de l'enfant
- Vous apportez un billet de médecin à la demande de la RSG
- Vous vérifiez et signez les fiches d'assiduités aux quatre semaines
- Vous avisez la RSG et effectuez la mise à jour de la fiche de l'enfant
- Vous informez la RSG de vos vacances et autres congés
- Vous vous assurez que la RSG pourra vous rejoindre en tout temps
- Vous avisez la RSG lorsqu'une autre personne vient chercher l'enfant

## 6. Procédure d'arrivée et de départ

Vous devez habiller ou déshabiller votre enfant, selon le cas. Vous devez ranger les effets de votre enfant à l'endroit prévu. Je vous demande d'enlever vos chaussures avant d'entrer dans la maison. En présence de votre enfant, vous êtes responsable de celui-ci.

## 7. Je demanderai à vos enfants de

- Parler doucement
- Marcher dans la maison
- Partager
- Se laver les mains avant et après les repas
- Se brosser les dents après le repas du midi
- Attendre son tour
- Ranger les jouets après les jeux
- Respecter le matériel mis à sa disposition
- D'être poli
- Donner la main lors des promenades
- Goûter aux aliments

## 8. Alimentation

J'encourage une saine alimentation. La collation du matin et de l'après-midi ainsi que le repas du midi sont basés sur le guide alimentaire canadien c'est-à-dire : produits céréaliers, fruits et légumes, produits laitiers et substituts et viandes. Veuillez noter qu'il n'y a aucun dessert au menu. Le lait est le breuvage servi au dîner.

## 9. Menu type

	Collation	Dîner	Collation
Lundi	Banane	Couscous aux légumes avec poulet grillé	Muffin aux bananes
Mardi	Poire	Spaghetti	Brochette au fromage et fruits
Mercredi	Fraises	Filet de sole avec riz aux légumes	Yogourt aux bleuets
Jeudi	Raisins	Jambon aux ananas et pommes de terre et légumes variés	Crudités et trempette
Vendredi	Oranges	Sandwichs au thon avec soupe à la nouille + crudités	Galette au son

## 10. Journée type

7h00 Accueil et jeux libres

8h30 Cercle d'amis

9h00 Collation

9h30 Activités thématiques

10h30 Sortie extérieure

11h30 Dîner

13h00 Sieste et repos

15h00 Collation

15h30 Activités éducatives / jeux libres / sorties extérieures

## 11. Sieste et repos

Les enfants font une sieste. Les enfants ont chacun leur matelas et une place désignée pour la sieste. Une musique douce accompagne les enfants durant leur repos.

Pour les enfants qui ne dorment pas, ils doivent obligatoirement effectuer un repos d'une durée d'une demi-heure. Suite à cette période de repos, les enfants ont droit à un livre ou bien à un autre jeu calme.

## 12. L'entraînement à la propreté

L'entraînement à la propreté débute à partir du moment où l'enfant est prêt à ce nouvel apprentissage et lorsque les parents et la RSG s'entendent sur la méthode d'apprentissage.

## 13. État de santé

Cette politique a pour but de protéger les autres enfants du service de garde et ainsi minimiser la propagation de maladies contagieuses.

Un enfant ne peut fréquenter le service de garde ou sera retiré selon le cas à la fin de la journée s'il représente les signes ou symptômes suivants :

- La fièvre de l'enfant demeure élevée une heure après l'administration de l'acétaminophène.
- L'enfant qui vomit, a la diarrhée ou qui a du sang dans ses selles.
- L'enfant qui a une maladie cutanée non identifiée.
- L'enfant qui demande une surveillance constante.

Je suivrai dans les autres cas les recommandations du Ministère de la Famille concernant les services de garde.

Si l'enfant a des poux ou des lentes, vous devez traiter votre enfant immédiatement et retirer tous les poux et lentes avant son retour au service de garde.

## 14. Politique sur les médicaments

Aucun médicament ne sera administré sans autorisation écrite du médecin traitant et du parent. Le formulaire d'autorisation des médicaments doit être absolument rempli. Le parent se doit d'apporter la bouteille originale du médicament pour la durée du médicament. La garderie n'a donc pas l'autorisation d'administrer des remèdes naturels prescrits par un naturopathe.

Vous devez me remettre les médicaments à administrer à vos enfants. (ne pas les laisser dans le sac de l'enfant)

## 15. Mesures prises en cas d'urgence

En cas d'accident mineur, je suis formée pour administrer les premiers soins. Si votre enfant doit voir un médecin, vous serez contacté. Dans le cas d'un accident majeur, l'enfant sera immédiatement conduit à l'hôpital par ambulance, aux frais du parent. Il sera accompagné par moi jusqu'à votre arrivée. Les autres enfants seront sous la surveillance d'une personne remplaçante.

Un rapport sera rempli afin de vous mettre au courant de ce qui est arrivé.

## 16. Interdiction de fumer

Durant les heures d'ouverture du service, par mesure de sécurité et de santé, il est strictement interdit de fumer à l'intérieur. Dans la cour du service de garde, il est également interdit de fumer en présence des enfants.

## 17. Santé et sécurité

Lorsqu'un parent contrevient à la santé et/ou à la sécurité de son enfant ou de tout enfant fréquentant la garderie, la responsable, peut lui en refuser l'accès immédiat.

## 18. La trousse de l'enfant

Les articles suivants sont nécessaires au bien-être de votre enfant :

- 1 pantalon
- 1 chandail
- 1 paire de bas
- 1 paire de sous-vêtements
- 1 paire de souliers
- 1 maillot de bain
- Crème solaire
- 1 chapeau
- Brosse à dents
- 1 brosse ou peigne
- Couches en quantité suffisante
- Bouteille d'acétaminophène

## 19. Application de la politique de la régie interne

Advenant tout manquement à la présente politique, la RSG se réserve le droit, après avis donné par écrit de résilier le contrat.

## 20. Reçu d'impôt

---

Un reçu aux fins d'impôts vous sera remis à la fin de l'année.

## 21. Communication

Je suis toujours disponible au moment de l'accueil ou du départ pour échanger avec vous. Toutefois si vous avez des questions ou des préoccupations concernant votre enfant, n'hésitez pas à communiquer avec moi par téléphone ou en prenant un rendez-vous.

Acceptation des termes de la régie interne

Nous soussignés,

Parent de \_\_\_\_\_ déclarons avoir lu les politiques de régie interne en milieu familial, nous nous en déclarons satisfaits et nous engageons à les respecter

Et nous avons signé le Date \_\_\_\_\_

Mère \_\_\_\_\_

Père \_\_\_\_\_